

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-3403

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 33

À l’alinéa 68, substituer aux mots :

« et suivants »,

les mots :

« à 1004 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel